

Paris, le 8 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le gouvernement encourage le développement de la production de masques textiles à filtration garantie adaptés aux personnes en situation de handicap**

Dans le cadre de la lutte contre l’épidémie de Covid-19, des masques à fenêtre sont développés notamment pour les personnes en situation de handicap auditif et leur entourage. Une fenêtre transparente est présente sur la surface du masque de façon à permettre la lecture sur les lèvres.

Afin de permettre à ces masques d’assurer un niveau de protection équivalent à ceux des masques « grand public » à filtration garantie, la Direction générale des entreprises du ministère de l’Economie, des Finances et de la Relance et la Direction générale de l’armement du ministère des Armées, avec le soutien du secrétariat général du Comité interministériel du Handicap ont adapté les spécifications techniques encadrant la production des masques « grand public » aux spécificités des masques à fenêtre ([note interministérielle du 29 mars 2020, révisée le 22 juillet](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/covid-19/masques_reservees_a_des_usages_non_sanitaires.pdf)). Le matériau imperméable du masque ne doit ainsi notamment pas dépasser 50 % de la surface du masque, de manière à assurer une bonne respirabilité.

Les masques à fenêtre qui respectent ce cadre, et dont les performances ont fait l’objet de tests réalisés par des tiers compétents, offrent des garanties de filtration identiques à celles des masques grand public. Ils sont reconnaissables au logo « filtration garantie » apposé sur leur emballage. Pour mémoire, les masques grand public sont des masques en tissu, le plus souvent lavables et réutilisables, destinés à prévenir la projection de gouttelettes. Ils ont des propriétés de filtration allant de plus de 70% à plus de 90% de filtration des particules émises d’une taille égale ou supérieure à 3 microns.

Plusieurs entreprises produisent d’ores et déjà ces masques à fenêtre à filtration garantie. La liste de ces entreprises est accessible sur le site de la DGE (cf. plus bas).

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l’Industrie a déclaré: « *Je* *salue l’implication de la filière textile française, qui s’est déjà fortement engagée pour développer la production de masques grand public à filtration garantie, et qui se mobilise aujourd’hui pour faciliter la communication entre les personnes en situation de handicap et leurs proches. Déjà plus de 100 000 masques 100% français sont produits par quatre entreprises chaque semaine. »*

Pour **Sophie Cluzel**, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées : *« La dynamique dans laquelle se sont engagées les entreprises de fabrication de masques inclusifs, moyen de protection et outil de communication, va permettre à tous, et pas seulement aux personnes en situation de handicap, d’adapter leur quotidien à leurs besoins spécifiques, notamment à leur environnement professionnel. La rapidité avec laquelle les entreprises adaptées se sont mobilisées est à saluer, participant ainsi au projet que nous portons avec l’ensemble du gouvernement, celui d’une société résolument inclusive.* »

**Olivia Grégoire**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, a déclaré : *« l'adaptation les masques à fenêtre permet de lever les obstacles à la compréhension posés par les masques textiles conventionnels. La conception française de ces masques, notamment par l'Association des Paralysés de France, est l'illustration de la mobilisation de la filière de l'économie sociale et solidaire pour une production raisonnée, intelligente et inclusive. »*

**En savoir plus sur les masques grand public** **et** **les entreprises produisant des masques à fenêtre à filtration garantie** : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/covid-19/covid-19-informations-relatives-aux-masques-grand-public>

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cabinet d’Agnès Pannier-Runacher  [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr) | 139, rue de Bercy  75012 Paris | 139, rue de Bercy  75012 Paris |
|  |  |  |
| Cabinet de Sophie Cluzel  [seph.commucation@pm.gouv.fr](mailto:seph.commucation@pm.gouv.fr)  Cabinet d’Olivia Grégoire  [presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr) | 14, avenue Duquesne  75007  139, rue de Bercy  75012 Paris |  |
|  |  |  |
|  |  |  |